Image not found or type unknown

TVA sur bail locatif professionnel aménagé pour l'art dentaire

Par **CARO2901**, le **15/10/2016** à **16:01**

Bonjour,
Pourriez-vous me faire savoir si il y a une possibilité d'exonération de la TVA (en fonction d'une franchise)sur un contrat de location d'un local professionnel aménagé pour l'exercice de l'art dentaire (contrat normalement soumis à TVA)
(à titre indicatif le loyer mensuel hors taxe est de 2900€).
Je vous remercie par avance de vos réponses.
Bien cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés